



**NATIONS UNIES
NIGER**



2020

**RAPPORT DE RÉSULTATS PAYS
SYSTÈME DES NATIONS UNIES AU NIGER**

Avril 2021



Table des matières

Message de la Coordinatrice Résidente.....	iii
Equipe Pays du système des Nations Unies au Niger	iv
1.1 Agences Résidentes	iv
1.2 Agences Non-Résidentes.....	iv
Principaux partenaires	v
Acronymes	vi
1. Évolution du contexte national et régional.....	1
2. Résultats clés de L'UNDAF 2019-2021	3
2.1 Vue d'ensemble des résultats du cadre de Coopération.....	3
2.2 Réponse des Nations Unies à la Pandémie de la Covid-19	4
2.3 Priorités stratégiques de l'UNDAF : effets et produits	4
Effet 1 :	4
Effet 2 :	6
Effet 3 :	8
Effet 4 :	10
Effet 5 :	12
2.3. Domaines transversaux :	14
2.3.1. Équité du genre	14
2.3.2. Ne laissez personne pour compte (Leave No one Behind)	14
2.3.3. Redevabilité/ Protection contre l'exploitation et les abus sexuels PSEA	15
3. Soutien aux partenariats et financement de l'Agenda 2030	15
4. Avancées dans la mise en œuvre de la réforme.....	16
5. Stratégie de partenariat et mobilisation de ressources	17
6. Communication conjointe	18
7. Évaluation et leçons apprises	18
7.1 Leçons apprises :	19
7.2 Les Contraintes	19
7.3 Recommandations	20
8. Vue globale sur les ressources financières.....	20
8.1 Aperçu des ressources financières	20
8.2 Mobilisation des ressources	21
9. Perspectives pour l'année 2021	22

Message de la Coordonnatrice Résidente

Au cours de la période sous revue, les appuis et interventions fournis par le système des Nations Unies au Niger ont été articulés autour des cinq axes du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement 2019-2021. Le présent rapport met en évidence les résultats que l'ensemble des agences du système des Nations Unies au Niger, résidentes et non-résidentes, se sont engagés à atteindre pour accompagner le Niger dans ses efforts de renforcement de la résilience et de promotion du développement. Cette contribution s'inscrit dans la mise en œuvre de l'agenda 2030 respectueux du Nexus Humanitaire, Paix et développement. Elle vise pour ce faire à renforcer la gouvernance, la paix et la sécurité, éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions.

A travers ce rapport pour l'année 2020, l'occasion m'est donnée de saluer tous les engagements qui ont été initiés par mes prédécesseurs dans un environnement particulier de défis humanitaires et sécuritaires afin d'apporter une assistance dans tous les domaines.

En effet, la situation sécuritaire est préoccupante au Niger, ainsi que dans le bassin du lac Tchad, en raison d'une augmentation de la violence. La prolifération de groupes armés et la montée de groupes extrémistes violents tels que Boko Haram font perdurer l'état d'urgence dans les régions de Tillabéry, d'Agadez, de Tahoua, de Diffa et de Maradi.

Le Niger est de plus a été confronté à des catastrophes naturelles et la population a été exposée à la malnutrition, aux épidémies récurrentes, aux sécheresses et aux déplacements forcés. Les fortes pluies, associées à la montée des eaux dans les principaux bassins fluviaux, ont entraîné de graves inondations à travers le pays, une grande partie des cultures et des terres ont été submergées et les équipements agricoles, d'élevage et de pêche ont été endommagés.

La pandémie de la Covid19 n'a pas épargné le Niger. Les autorités ont déclaré l'état d'urgence sanitaire national et adopté des mesures de protection et d'isolement. La pandémie a également eu des impacts sans précédent sur l'économie et la vie sociale.

Dans ce contexte difficile, la réforme des Nations Unies pour plus d'efficacité dans la coopération avec le Gouvernement a été amorcée, toutefois, la revue des résultats pour l'année 2020 n'a pu être conduite. Plusieurs initiatives ont cependant été entreprises pour opérationnaliser les partenariats stratégiques et renforcer la collaboration avec les institutions Etatiques jusque dans les régions, en impliquant la société civile, le secteur privé et les Partenaires Techniques et Financiers. Ainsi, et conformément à l'approche « ONE UN », des progrès importants ont été enregistrés par le levier des interventions plus cohérentes et harmonisées tout en valorisant les mandats et avantages comparatifs des agences, fonds et programmes du Système des Nations Unies.

Nous espérons que ce rapport informe sur l'ensemble des travaux que nous menons dans le pays et encourage un partenariat renforcé pour l'appui au gouvernement nouvellement constitué dans l'atteinte des priorités nationales

Louise Aubin
Coordonnatrice Résidente / Coordonnatrice Humanitaire
du Système des Nations Unies

Equipe Pays du système des Nations Unies au Niger

1.1 Agences Résidentes



1.2 Agences Non-Résidentes



Principaux partenaires

Partenaires Techniques et Financiers	Partenaires d'exécution ONG et de la société civiles	Secteur Privé	Institutions de recherches
<p>Institution Financières : Banque Mondiale, FMI, CEDEAO/ECOWAS, BAD, BOAD and the Banque Islamique de Développement</p> <p>Pays donateurs : Union européenne/ECHO, Allemagne, Canada, Chine, Danemark, Espagne, France, Italie, Japon, Luxembourg, Monaco, Norvège, Pays-Bas, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, USAID.</p> <p>Fond Special: Fonds Education Cannot Wait, GAVI, Nutrition International, Peace Building Fund, CERF.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mouvement de la Croix Rouge - ONG TACT DEV - Action pour le bien être (APBE) - Association nigérienne pour la promotion de la santé de la santé publique (ANSP) - World Vision - COOPI - ALIMA - BEFFEN - Croix rouge - SOS Tabac - CNDH 	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre de Commerce et d'Agriculture au Niger - Unilever - Société de Transformation Alimentaire - Club Rotary - Facebook / WhatsApp - Fondation Skala - Südwest Presse - Clé de Peau Beauté - Chambre de Commerce et d'Agriculture au Niger (CCAN) - Organisation des professionnels de l'Industrie du Niger - Sociétés Orange et Airtel 	<ul style="list-style-type: none"> - Universités (Niamey et les universités régionales) - NASA (National Spatial Agency) - AIMS (Asset Impact Monitoring System) - IRI (International Research Institute for Climate and Society) - DIME (Development Impact Evaluation)

Acronymes

AGR	Activités génératrices de revenus
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CCM	Cadre de Concertation des Migrations
CEA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
CENI	Commission électorale nationale indépendante
COP	Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Sommet de Rio en 1992)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
F CFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FIDA	Fonds international de développement agricole
INS	Institut National de la Statistique
OCHA	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies
ODD	Objectifs de développement durable
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUFemme	Organisation des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PAM	Programme alimentaire mondial
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PECP	Prise en charge pédiatrique
PIB	Produit intérieur brut
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour le Développement (UNDAF en Anglais)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSEA	Protection contre l'exploitation et les abus sexuels
SNU	Système des Nations Unies
UA	Union Africaine
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNCDF	Fonds des Nations Unies pour l'accès aux capitaux publics et privés
USD	Dollars des États Unis
VBG	Violence basée sur le genre
VNU	Volontaire des Nations unies
ZLEC	Zone de libre-échange continentale africaine

1. Évolution du contexte national et régional

Cinq pays de l’Afrique de l’Ouest ont connu des élections présidentielles, locales et législatives en 2020. En plus du Burkina Faso, du Togo, de la Côte d’Ivoire, du Ghana et de la Guinée, le Niger est allé au premier tour des élections présidentielles le 27 décembre 2020 après avoir organisé les élections locales le 13 décembre. Parmi ces cinq pays, le Niger se singularise comme la seule nation où le chef d’État n’était candidat à sa propre succession. Ce choix affecte positivement la stabilité des institutions du pays. Les élections locales et législatives, quant à elles, n’ont pas amélioré significativement la représentation des femmes, des jeunes et des personnes atteintes de handicap (ODD 16.7).

Malgré les avancées démocratiques, la **situation sécuritaire** reste préoccupante au Niger avec un nombre et une vélocité très grande d’incidents sécuritaires dans les pays limitrophes et aussi à l’intérieur du pays (ODD 16.1 à 16.5). A l’Ouest, la région du Liptako Gourma est une zone fréquemment affectée par les actions des groupes extrémistes, le sud avec le Nigéria est sous la menace de Boko Haram, l’Est avec la région du lac Tchad ne connaît pas de répit durable et, au Nord, les trafics illicites vers la Libye et l’Algérie rentrent en compétition avec l’autorité de l’État.

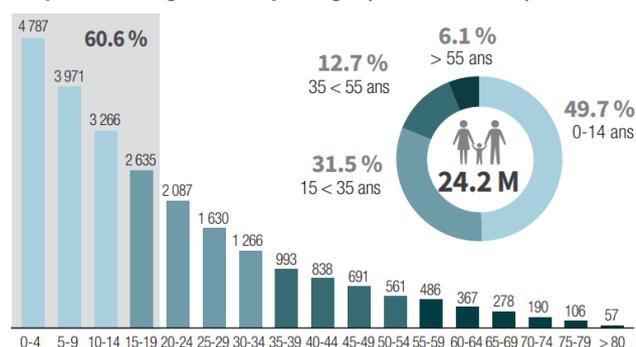


L'économie en 2020 a subi de plein fouet l'impact de la pandémie sanitaire de la COVID-19, avec notamment les mesures restrictives imposées par le gouvernement dans le but de juguler l'évolution du virus qui ont eu des conséquences néfastes sur tous les ODD et plus particulièrement les ODD 1, 2, 3, 4,5 et 10. Après une croissance économique satisfaisante de 5,9% en 2019, celle de 2020 se situe à 0,5% selon les dernières prévisions de la Banque Mondiale. Selon la même source, le taux de pauvreté aurait ainsi augmenté de 1,6%¹. L'inflation, quant à elle, se situe à 4,4%. En plus de la pandémie de Covid-19, la fermeture des frontières avec le Nigéria voisin a contribué au ralentissement de l'économie nigérienne. En outre, l'augmentation des dépenses sanitaires et les mesures de relance de l'économie ont amplifié le déficit budgétaire et la dette publique du Niger.

¹ World Bank: Macro Poverty Outlook for Sub-Saharan Africa
https://www.worldbank.org/en/publication/macro-poverty-outlook/mpo_ssa

Sur le plan **humanitaire**, les défis sont nombreux, la sécurité et le trop faible dynamisme de l'économie, en comparaison aux besoins de la population sans cesse croissants, ont conduit à une augmentation mécanique de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Sur une population totale estimée par OCHA² à 22,4 millions de personnes, 2,9 millions, près de 13% du total, étaient considérées dans le besoin par la communauté humanitaire avant l'avènement de la pandémie globale. La Covid-19 a exacerbé la situation humanitaire, et porté à 3,7 millions de personnes le nombre de personnes en situation de besoin humanitaire. En outre, le nombre de déplacés est passé de 187 000 en janvier 2019 à 204 000 en 2020, soit une augmentation de 9,1%. Sur la même période, le nombre de réfugiés est passé de 218 000 à 169 000, soit une baisse de 22,5%. Selon les chiffres de l'OIM, 24 931 migrants en détresse (en majorité retournés d'Algérie) ont reçu une assistance humanitaire et 27 621 ont également reçu un appui au retour volontaire vers leurs pays d'origine sur la période 2019-2020. Cinq crises majeures continuent d'affecter le pays (nutrition, insécurité alimentaire, désastres naturels, épidémies, mouvements de population causés par les conflits, migration irrégulière).

Population nigérienne par âge (milliers, 2020)



Source : United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019). World Population Prospects 2019, Online Edition. Rev. 1

En matière de **Gouvernance**, l'index Mo Ibrahim 2020 (IIAG)³ indique une quasi-stagnation des progrès du pays observée depuis 2010. Avec un score de 47,8 sur 100 en 2020, la progression est d'à peine 0,4 point en 10 ans et de zéro point sur un an. Quant à la perception de la corruption, le Niger a régressé de trois places, passant du 120^e rang au 123^e de 2019 à 2020, selon Transparency International⁴.

² Plans de réponse humanitaires du Niger :

<https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/niger/documents/document-type/humanitarian-programme-cycle>

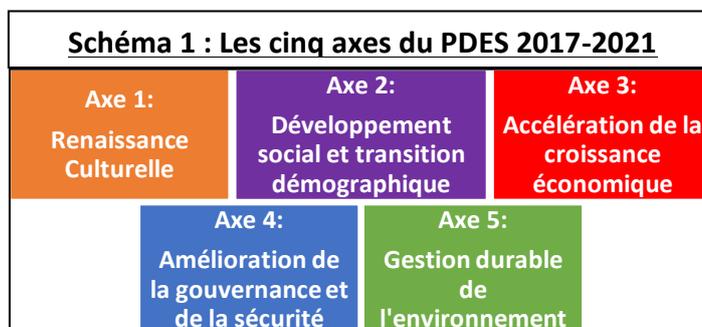
³ Index Mo Ibrahim (IIAG) <https://iiag.online/data.html?loc=NE&meas=GOVERNANCE&view=overview>

⁴ <https://www.transparency.org/en/countries/niger?redirected=1>

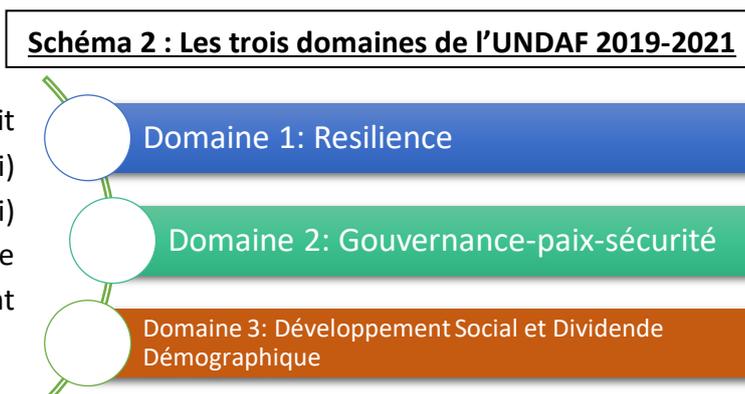
2. Résultats clés de L'UNDAF 2019-2021

2.1 Vue d'ensemble des résultats du cadre de Coopération

Le Plan-cadre des Nations unies pour le développement (PNUAD / UNDAF en Anglais) 2019-2021 du Niger est la réponse collective du Système des Nations Unies aux priorités nationales du Niger définies dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2017-2021), cadre de référence pour les interventions de développement. L'objectif global du PDES 2017-2021 est de : « contribuer à bâtir un pays pacifique, bien gouverné, avec une économie émergente et durable et une société fondée sur des valeurs d'équité et de partage des fruits du progrès ». Ce plan met un accent particulier sur l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

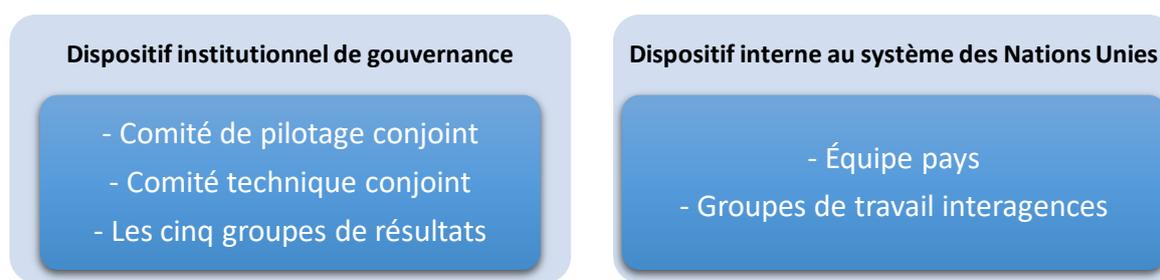


En réponse au PDES, trois (3) domaines d'interventions ont été identifiés dans l'UNDAF 2019-2021 du Niger, il s'agit notamment de : (i) la Résilience ; (ii) Gouvernance-Paix-Sécurité ; (iii) Développement social et Dividende démographique. Ces trois domaines sont déclinés en cinq (5) résultats.



Pour conduire le processus de l'UNDAF 2019-2021, un dispositif de gouvernance a été mis en place ; celle-ci est articulée à deux niveaux : (i) dispositif institutionnel et partenarial ; (ii) dispositif interne au Système des Nations Unies.

Schéma 3 : Le dispositif de gouvernance de l'UNDAF



2.2 Réponse des Nations Unies à la Pandémie de la Covid-19

Le Niger a vu ses systèmes sanitaires et socioéconomique mis à rude épreuve par la Covid-19. Depuis la notification du 1er cas le 19 mars 2020 jusqu'au 15 mars 2021, un total de 84 573 personnes a été testées, parmi lesquelles 4 865 confirmées positives avec 182 décès (taux de létalité de 3,7 %) et 4 507 personnes guéries (taux de guérisons à 92,6%). Pour juguler l'évolution du virus, les autorités ont imposé des mesures restrictives, au nombre desquelles : (i) l'isolement de la ville de Niamey, l'épicentre du virus, du reste du pays ; (ii) la fermeture des frontières aériennes et terrestres ; (iii) la fermeture des marchés publics ; (iv) la fermeture des bars et restaurants. Ces mesures ont eu d'importantes conséquences sociales et économiques, avec notamment une baisse des recettes fiscales de 398 millions USD pendant la période de confinement du pays tandis que les dépenses publiques et les besoins des populations augmentaient. Cette situation a perturbé les axes 2 et 3 du PDES (**voir schéma #1**) du pays et par ricochet certains ODD, notamment les ODDs 1, 2, 3, 4,5, 8 et 10.

En réponse à la pandémie de la Covid-19, le Gouvernement du Niger a formulé son plan de riposte et estimé ses besoins à 2,8 milliards de dollars, soit 18,4% du Produit intérieur brut (PIB) en 2020. Le Système des Nations Unies (SNU) a engagé un dialogue continu avec le Gouvernement nigérien pour mieux appréhender ses besoins immédiats et appuyer le pays dans la coordination de sa stratégie de mobilisation de ressources, en cohérence avec les recommandations du rapport-cadre de formulation de la réponse rapide des Nations Unies adoptée en avril 2020⁵. Le SNU a ainsi élaboré un plan de réponse aux besoins du Gouvernement. Ce dernier doté de cinq⁶ piliers et le coût de sa mise en œuvre est estimé à 1,03 milliard de dollars sur la période 2020-2021. Près de 621 millions USD ont été mobilisés en 2020 pour l'appui au Gouvernement dans différentes composantes de la réponse, y compris la santé, la protection des groupes les plus vulnérables, la relance économique et la cohésion sociale. En outre, un plan de contingence COVID-19 du SNU a été développé.

2.3 Priorités stratégiques de l'UNDAF : effets et produits

La présente section articulée selon les cinq effets de l'UNDAF 2019-2021, énonce succinctement quelques réalisations clés du Système des Nations Unies au Niger en lien avec les ODD.

Effet 1 : « Les populations rurales ciblées accèdent à des chaînes de valeur innovantes et créatrices d'emplois décents, participent aux mécanismes de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles et des catastrophes et à une gestion durable des ressources naturelles et énergétiques adaptée aux effets du changement climatique ».

⁵ NU, 2020 'A UN framework for the immediate socio-economic response to COVID-19, Avril 2020

⁶ Ce Cadre comprend cinq piliers : (i) veiller à ce que les services de santé essentiels soient toujours disponibles et protéger les systèmes de santé ; (ii) aider les populations à faire face à l'adversité, par la protection sociale.



Quelques réalisations clés des agences

- Les interventions des agences du SNU ont permis de doter les populations cibles de compétences leur permettant d'accroître leur résilience face aux chocs alimentaires de plus en plus récurrents.
- Pour l'année 2020 et malgré les contraintes liées à la Covid-19, une assistance alimentaire a été fournie à 2,7 millions de personnes dont environ 1 million de personnes pour la composante urgence et 1.7 million de personnes sous sa composante résilience.
- Plus de 19.600 hectares de terres dégradées ont été récupérés à travers un programme de création d'actifs productifs.
- Dans le cadre de l'amélioration de la résilience économique des femmes et de la lutte contre les effets négatifs de la migration, 1.000 femmes et 500 hommes ont été appuyés dans le renforcement de leurs capacités productives à travers l'augmentation de leurs accès à la terre (82.967 ha de terres acquises).
- Pour aider les populations vulnérables à faire face à l'impact socio-économique négatif de la crise du COVID-19, des transferts monétaires ont été fournis à 580.000 personnes dans toutes les régions du pays sauf à Niamey. Transferts alignés sur le programme de filets sociaux mis en œuvre à raison de 15.000 f CFA par ménage pour 3 mois d'assistance.
- 11.787 des transferts monétaires d'une valeur de 294 millions de FCFA ont été effectués pour soutenir les populations ;
- La cible de 726 667 personnes ayant bénéficié d'un accès à l'énergie propre, abordable et durable dans les zones rurales a été atteinte à 82%.
- Pour appuyer les femmes et filles victimes de conflits armés à Diffa, 8 espaces de cohésion sociale ont été construits pour fournir des services essentiels aux femmes et filles vulnérables ; 17 sites maraîchers collectifs, 50 sites maraîchers individuels, 10 sites pluviaux, 150 sites individuels de culture pluviale ont été mis en place et la réhabilitation de deux (2) marchés sensibles au genre pour l'écoulement des produits locaux est en cours ;
- La résilience de 45,000 ménages a été renforcée en octroyant des intrants agricoles et zootechniques ;

- 465 personnes ont été formées dans les domaines de l'élevage, la pêche, l'arboriculture, la gestion des boutiques d'intrants et de banques d'aliments de bétail ;
- 26 466 personnes ont été appuyées avec des AGR dans le domaine agrosylvo-pastoral et aussi permis à 24 028 personnes d'accéder à des actifs non financiers dans les zones cibles ; cela a permis d'atteindre environ 60% de la cible sous l'indicateur du nombre de ménages exerçant des AGR dans le domaine agrosylvo- pastoral et hydraulique ;
- La capacité des producteurs locaux et des organisations du secteur privé sur la stratégie nationale de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC) a été renforcée.

Effet 2 : « la gestion du développement et des données statistiques à tous les niveaux, la sécurité transfrontalière et communautaire ainsi que le système judiciaire soient améliorées et garantissent les droits de l'homme, avec des institutions aptes à conduire des processus démocratiques et des collectivités territoriales capables de satisfaire les besoins spécifiques des couches les plus vulnérables ».



Quelques réalisations Clés des agences

- Appui du SNU à l'élaboration des principaux documents et rapports de suivi de mise en œuvre du PDES, des ODD et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ;
- Renforcement des capacités du Niger à l'élaboration des indicateurs de mesure des progrès vers le dividende démographique, en mettant l'accent sur la dimension genre ;
- Appui financier et un accompagnement technique à la collecte et gestion de données socio-économiques ;
- Soutien à l'amélioration de la synergie entre les systèmes et registres d'identités en vue, entre autres, de renforcer les statistiques de l'état civil, qui constituent des données de première main pour le suivi du PDES et des ODD ;
- Grâce à un exercice participatif impliquant les services statistiques des ministères et de l'Institut National de la Statistique (INS), la base nationale de données Niger Info a été examinée et nettoyée en vue de la préparation à la migration du système bâtie sur la technologie Divino vers une nouvelle plateforme de gestion des données (data for all) intégrant des fonctionnalités adéquates pour répondre aux besoins spécifiques du pays en matière de gestion des données, y compris la facilité d'accès (en ligne) et la convivialité dans l'utilisation ;

- Des initiatives de développement pour la paix et la sécurité ont été soutenues : partage d'information Niger-Nigéria, Comités de prévention, campagnes de sensibilisation, études de perception des communautés frontalières ;
- Pour mieux impliquer les femmes et les filles dans le processus de prévention des conflits et de consolidation de la paix, en 2020, Le Niger a adopté un plan d'action national pour la Résolution 1325 grâce à l'appui technique et financier du SNU ;
- 250 femmes ont été formées sur la prévention, la gestion des conflits et le leadership pour renforcer leur implication effective dans les comités de paix et ainsi relever leur quota au sein de ces mécanismes de 7% à 29% (83 femmes additionnelles sur 380 membres de 20 comités de paix et sécurité) ;
- Des soutiens ont été apportés au gouvernement du Niger pour l'adaptation du programme national de gestion des défections des organisations extrémistes violentes (GANE) dans les régions de Diffa et de Tillabéry et pour accroître la sensibilisation au programme grâce à des efforts stratégiques ciblés.
- Le SNU a soutenu le Cadre de Concertation des Migrations (CCM), et appuyé un exercice d'identification d'indicateurs de bonne gouvernance des migrations, en lien avec le Pacte mondial pour les Migrations et l'agenda du développement durable ;
- Pour atténuer les menaces sécuritaires et renforcer la confiance entre les acteurs de l'État et les populations locales, plus de 300 comités de prévention villageois ont été constitués, formés et équipés autour du chef de village dans 8 régions frontalières en concertation avec les autorités et forces de sécurité ; ;
- Un soutien aux infrastructures de base et aux activités génératrices de revenus a été apporté aux communautés de Diffa et dans la région d'Agadez, en complément des programmes ciblant les migrants ;
- Des Caravanes communautaires avec les autorités et forces de sécurité, activités civilo-militaires, tournoi sportif transfrontalier, groupes de travail locaux Niger-Nigeria ont été conduites pour réduire les conflits communautaires et améliorer la cohésion sociale et l'engagement des communautés dans la gestion des frontières appuyée ;
- Mise en œuvre d'un mécanisme d'alternative à la détention et de réinsertion pour les enfants en conflit avec la loi dans les régions de Niamey, Maradi, Zinder et Agadez a offert un soutien psychosocial et juridique aux enfants, tout en leur donnant la possibilité d'acquérir des compétences de vie grâce à une formation adaptée. Ce programme a permis d'accompagner plus de 500 jeunes. Ce soutien a ouvert une discussion sur la nécessité de rédiger une politique nationale de protection de l'enfant afin de favoriser la collaboration multisectorielle ;
- Des efforts conjoints du SNU ont ciblé la transhumance dans le Liptako-Gourma en établissant les bases d'un système de collecte et analyse des données utiles pour informer et analyser les dynamiques de conflictualité ;
- Le redéploiement des VNU juristes au sein des 10 Bureaux locaux a permis d'apporter une meilleure assistance aux populations vulnérables (893 personnes assistées, dont 83 femmes et 76 mineurs) dont 39 (32 mineurs, 6 femmes et 1 homme) ont bénéficié de l'assistance d'un avocat ou un défenseur commis d'office.
- Avec l'appui du SNU, le Niger a élaboré et transmis son rapport au 3ème cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU). L'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues du second cycle montre que le Niger a honoré 80% des recommandations qui lui ont été faites, 14,5% sont en cours de réalisation et 4,5% n'ont pas été mises en œuvre.

- Appui à la mise en œuvre du nouveau plan d'action stratégique 2019-2023 de la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) pour l'harmonisation de la législation avec les dispositions de la Convention contre la Torture (CAT) qui s'est conclu en 2020 par l'adoption la loi N°2020-05 du 11 Mai 2020 modifiant le code pénal en vue d'y insérer une section relative à l'incrimination des actes de torture et autres peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants et, adoption la loi N°2020-02 du 6 Mai 2020 sur la CNDH en vue d'ajouter dans son mandat les prérogatives du Mécanisme National de Prévention de la Torture (MNP).
- Le SNU a accompagné la Commission électorale nationale indépendante (CENI) dans sa capacitation (8 VSAT, 10 véhicules et 200 ordinateurs), l'établissement d'un fichier biométrique fiable et l'organisation des audiences foraines qui ont permis à 6 millions de personnes d'obtenir une pièce d'état civil ;
- Le SNU a contribué à l'organisation d'élections respectueuses des droits de l'homme à travers le renforcement des capacités de 174 acteurs dont 71 femmes sur le respect des droits de l'homme dans le contexte électoral à l'intention des membres de la CNDH, des forces de défenses et de sécurité, des associations féminines, des organisations de la société civile et des médias. Le monitoring effectué par le HCDH au cours du processus électoral a également permis de relever les cas de violations des droits de l'homme constatées sur le terrain et de permettre au SNU de disposer d'informations crédibles et d'analyses utiles en vue de l'alerte précoce et de faire le plaidoyer nécessaire en vue d'améliorer la situation.
- Renforcement de la sécurité communautaire et la consolidation de paix grâce à la création de 28 nouvelles unités de police municipale, recrutement de 120 policiers municipaux, réhabilitation et l'équipement du commissariat de Nguigmi et la mise en place de de 12 comités de paix.
- Renforcement des capacités de l'Administration déconcentrée grâce à l'utilisation des nouvelles technologies et au renforcement des capacités techniques afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'administration, ainsi que la transparence et la redevabilité de la gouvernance administrative et locale.
- De manière holistique, le SNU a apporté des contributions au renforcement de l'accès aux services de base dans les zones de conflits et à l'amélioration de la résilience des populations déplacées et retournées dus aux conflits et aux effets du changement climatique, en particulier les femmes et les jeunes. Les superficies emblavées sont passées, en moyenne, de 0.25 ha à 0.75 ha par producteur bénéficiaire. Cela a significativement contribué à l'amélioration des activités économiques grâce à une augmentation d'environ 35% de leur chiffre d'affaires et les bénéfices engendrés.

Effet 3 : « les femmes et les jeunes/adolescent(e)s des zones ciblées bénéficient d'opportunités économiques viables, acquis des compétences et aptitudes nécessaires à leur autonomisation et participent aux processus de prise de décision et à la promotion des pratiques visant l'élimination des inégalités et des violences basées sur le genre y compris le mariage des enfants ».



Quelques réalisations clés des agences

- 900 femmes ont été formées en techniques agricoles (agriculture et élevage) et appui en intrants (semences améliorées, kits petits ruminants, etc.) ;
- Formation sur plusieurs thématiques (3 600) et initiation aux AGR (123) ; budgétisation sensible au genre (20) ; formation en nutrition et diététique (600) des membres des Clubs Dimitra ; 418 femmes vulnérables formées en entrepreneuriat agricole et diverses thématiques (stockage, conservation, gestion de stocks, warrantage, etc.) ;
- Formation en alphabétisation en faveur de 104 animatrices et 141 animateurs et alphabétisation de 1 159 femmes et 671 hommes ;
- Attribution de bourses trimestrielles (collège, primaire et lycée) à des filles (12 000 filles) ;
- Création de marchés en faveur de 453 femmes productrices de niébé pour ravitailler les cantines scolaires (453) ;
- Autonomisation de 148 119 femmes (soutenues par le programme entre 2014 et 2020) à travers des formations sur la résolution de conflits et le leadership et en facilitant la création d'entités juridiques (associations) utiles pour leur représentation.
- Des femmes leaders ont également été formées au théâtre communautaire et ont développé des pièces utiles en lien avec la prévention de la violence ;
- Plus de 15 organisations de jeunes et de femmes ont été formées sur la production et la transformation de la paille en aliments pour le bétail ;
- Un réseau de 424 comités a été soutenu à Tillabéry qui inclut les femmes et jeunes leaders dans 15 communes de la région, formant 1696 membres de ces communautés sur les techniques de gestion des conflits et participant à l'autonomisation des jeunes ;
- 50 femmes formées dans la production de moringa, gestion d'un périmètre irrigué et entrepreneuriat agricole ;
- 1 913 adolescentes ont été soutenues à travers l'Initiative Illimin par l'apprentissage de métiers et leur accès aux AGR ;

- 600 jeunes femmes et filles leaders communautaires formées sur la prévention des conflits, la médiation et la culture de la paix ayant permis à cette date de gérer 538 cas de conflit ;
- 443 165 personnes sensibilisées sur les thématiques de la consolidation de la paix et de la participation aux instances de prises de décision dont 141 729 femmes de 25 ans et plus et 84 718 garçons et 95 130 filles de 10 à 24 ans.
- 73 825 jeunes élèves des Makarantas (écoles coraniques informelles) ont bénéficié d'une formation sur les thèmes de la culture de la paix, de l'islam et de la consolidation de la paix, de la prévention et de la gestion non violente des conflits ;
- 95 006 adolescentes, issues de 519 villages de régions cibles de l'initiative Spotlight et du programme mondial pour mettre fin au mariage des enfants (Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder), ont des connaissances et des compétences accrues leur permettant de se protéger et protéger leurs pairs du mariage des enfants et autres violences basées sur le genre.
- 61 196 hommes et garçons, issus des 519 villages cibles, ont acquis des connaissances et sont engagés à soutenir la création d'un environnement protecteur pour les femmes et les filles, à travers leur participation aux causeries éducatives portant sur les thématiques des droits humains, la santé sexuelle et reproductive, l'hygiène et l'assainissement, les pratiques néfastes, les violences basées sur le genre.

Effet 4 : « les populations les plus vulnérables, particulièrement les jeunes filles et garçons, et les enfants dans les zones ciblées, utilisent de façon équitable et continue les services éducatifs et de formation de qualité, formels et non formels, dans un environnement qui les protège des violences, exploitations et abus ».

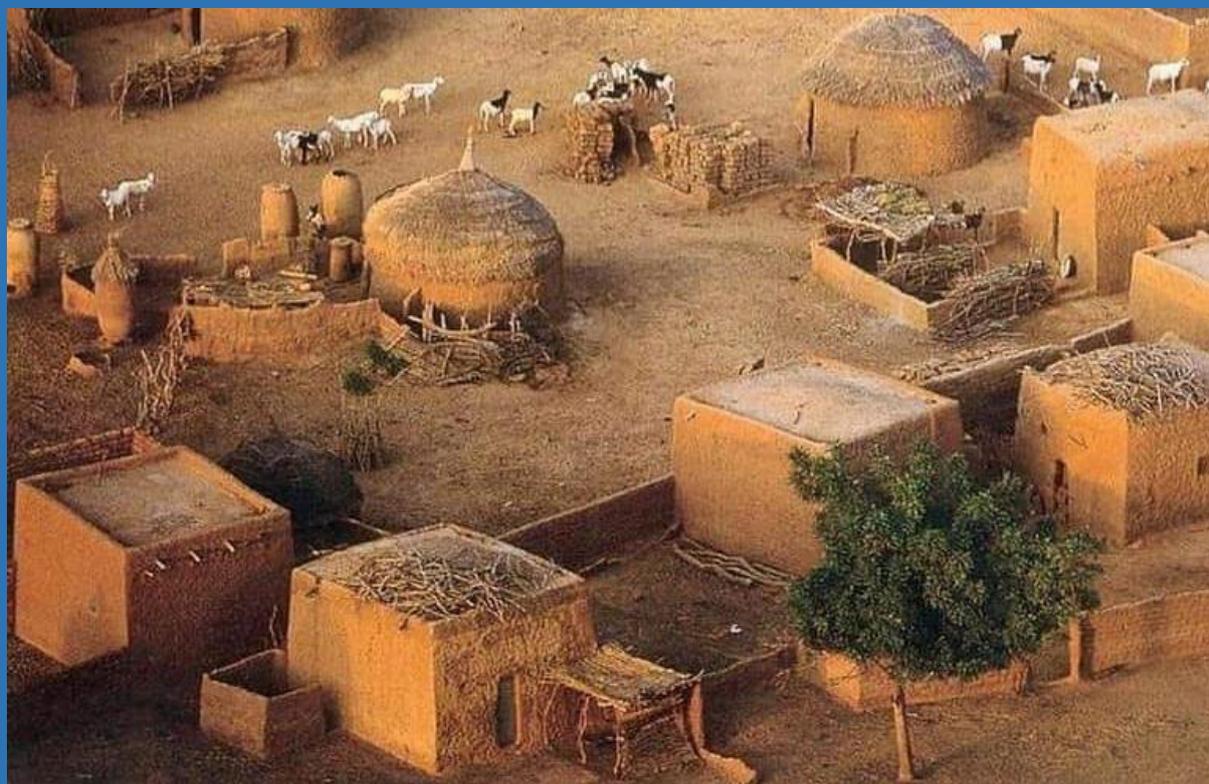


Quelques réalisations clés des agences

- La mise en place des 528 comités villageois de protection de l'enfant dans chaque village d'intervention offre un mécanisme communautaire qui a permis de diffuser les acquis et de créer un pont entre les systèmes formel et non formel de protection de l'enfant afin de mieux traiter la question du mariage des enfants et autres Violences basées sur le Genre (VBG).

- En 2019 et 2020, 10 291 cas, dont 71 liés à des viols, ont été transmis aux services appropriés, 434 filles ont été sauvées du mariage d'enfants, 408 enfants ont été candidats à la migration ont pu être sauvés et 1 404 enfants (plus de 60% des filles) sont retournés à l'école ;
- 160 chefs traditionnels et 60 chefs religieux des zones cibles ont eu des connaissances accrues et harmonisées à travers leur formation sur un argumentaire religieux sur les questions des droits des femmes et des filles ;
- 9 centres d'écoute auprès des directions régionales de la promotion de la femme et la protection de l'enfant ont été soutenus en 2019 et 2020, ce qui leur a permis de prendre en charge 2 991 cas de VBG (37 cas de viol, 34 cas d'agressions sexuelles, 435 cas de violences physiques, 219 cas de violences psychologiques, 1660 cas de déni de ressources ou violences économiques liées à la perte d'emploi et 606 cas de mariages d'enfants) ;
- Intégration de l'Education Sexuelle complète (ESC) dans le curricula initial de formation des enseignants du secondaire à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) :
- Mise en place de clubs de santé scolaire (CSS) pour le renforcement de l'ESC dans l'enseignement secondaire : En décembre 2019, 8 Clubs de Santé Scolaire ES ont été mis en place. A ce titre, 12 membres de chacune de ces structures, deux professeurs de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) et d'Économie de Vie Familiale par établissement et 8 chefs d'établissements abritant les CSS ont été formés y compris à l'élaboration par chaque CSS de son Plan d'Actions annuel.
- Environ 10% des élèves nigériens ont été inscrits et retenus à l'école grâce à l'appui du SNU, à la réouverture en toute sécurité de 3 042 écoles (15% des écoles) accueillant 454 869 élèves ;
- Des repas scolaires ont été fournis à plus de 150.000 élèves et des bourses scolaires pour plus de 12.000 filles adolescentes dans le but de les retenir à l'école et améliorer leur accès à l'éducation – ce programme a été également utilisé comme filet de sécurité alimentaire pour les ménages ruraux en fournissant des rations à emporter pour plus de 150.000 enfants pendant trois mois ;
- Contribution à l'élaboration de la stratégie nationale de réintégration des anciens éléments des groupes armés non étatiques qui se sont rendus. Les 35 enfants du centre de Goudoumaria ont été libérés, réunifiés et réintégrés dans leurs communautés. Ils ont en outre bénéficié d'une prise en charge alternative. Parallèlement, 233 enfants présumés associés à un groupe armé ont bénéficié d'une prise en charge spécifique et d'un soutien à la réintégration familiale et communautaire.
- 40 918 enfants à risque et/ou victimes d'abus, de violence et d'exploitation (dont 16 039 filles et 24 879 garçons) ont été pris en charge (soutien psychosocial, réunification familiale, visite familiale, réunification familiale, hébergement temporaire, assistance d'urgence, nourriture, habillement et soin de santé, référencement vers d'autres services, etc.).

Effet 5 : « les populations des zones ciblées, particulièrement les femmes, les enfants et les adolescent(e)s, utilisent équitablement les services de qualité en matière de santé, santé sexuelle et de la reproduction, de VIH/sida et de nutrition, ainsi que les services d'eau, d'hygiène et d'assainissement ».



Quelques réalisations clés des agences

- Le taux d'accès de la population au service basique d'eau potable en milieu rural a évolué significativement sur la période passant de 22,06% en 2017 à 50,4 % en 2020.
- 18 centres de santé ont été dotés de latrines et d'eau potable/ Renforcement de l'offre de service en eau potable au sein des communautés, dans les écoles et centres de santé /réhabilitation d'ouvrages WASH dans les centres de santé ;
- En matière de lutte contre le VIH/sida, les IST et la Tuberculose, un Plan d'action national visant à réduire la discrimination et la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH - SIDA et les populations clés, y compris le renforcement des capacités des acteurs de la santé et de la communauté, a été élaboré avec l'appui des Agences du SNU ;
- Le Plan d'accélération sur le dépistage, la prise en charge ARV et la Prévention de la transmission du VIH de la mère à l'Enfant a été révisé et une cartographie de financement et contribution d'acteurs de la riposte réalisée ; la stratégie de lutte contre le VIH dans les populations clés a été développée ; Organisation de 2 campagnes de sensibilisation et dépistage VIH à l'endroit des populations en situation d'urgence humanitaire (réfugiés, populations déplacées) dans la région de Diffa ;
- La couverture de la prise en charge pédiatrique (PECP) est passée de 39% à 54%

- 20425 personnes sont régulièrement suivies et sous traitement ARV dans le pays dont 1282 enfants, 12 574 femmes et 6571 hommes.
- 940 887 enfants de moins d'un an (cible 967 726) soit 97% ont reçu la 1re dose du vaccin antirougeoleux avant leur 1er anniversaire et 649 646 la 2e dose ;
- Près de 14 millions de personnes ont bénéficié des MILDA dans six régions à risque élevé du paludisme et les maladies tropicales négligées dans le pays
- Plus de 4 millions enfants âgés de 3 à 59 mois ont bénéficié du traitement pour la prévention du paludisme saisonnier ;
- Concernant la vaccination :
 - Un total de 940,887 enfants de moins d'un an (cible 967 726) soit 97% ont reçu la 1re dose du vaccin antirougeoleux avant leur 1er anniversaire et 649 646 la 2e dose.
 - 6,379,456 (95,2 %) enfants âgés de 1 à 7 ans ont été inclus dans la campagne nationale de vaccination contre la méningite ;
 - Plus de 3,300,000 enfants de moins de 5 ans ont reçu 2 doses de vaccin polio oral monovalent et près de 2, 7,000,000 vaccinés en réponse à l'épidémie de Poliomyélite de souche vaccinale ;
 - L'installation de systèmes de surveillance de la température à distance dans les chambres froides du pays, a permis une amélioration de 42 % à 95 % par rapport à 2018 de la couverture du pays en matière de qualité de la conservation des vaccins.
- Plus de 6,000,000 de comprimés d'Albendazole, 1 000 000 de Praziquantel, 4512 plaquettes de poly chimiothérapie (PCT) contre la lèpre administrée en campagne de traitement de masse contre les géo helminthiases et les filarioses ;
- Le plan stratégique pour la lutte contre le paludisme et le faciès épidémiologique du paludisme ont été mis à jour ;
- Le plan stratégique national 2021-2025 de lutte contre les maladies bucco-dentaires et du Noma a été élaboré ;
- 183 structures de santé ont été équipées ; 454 prestataires des soins ont été formés et accompagnés ; 652 relais communautaires ont été formés.
- Plus de 151.000 enfants de moins de 5 ans ont été pris en compte avec le programme de prévention de malnutrition avec une distribution de produits nutritionnels spécialisés et fourni des compléments alimentaires en fer et acide folique à 86 000 filles adolescentes.
- Plus de 225 600 personnes incluant 141 700 femmes ont été sensibilisées sur la nutrition à travers les foyers d'apprentissage et de récupération nutritionnelle (FARNs) – pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée, le PAM a atteint 254 000 enfants âgés de 6 à 23 mois et 80 400 femmes enceintes.

2.3. Domaines transversaux :

2.3.1. Équité du genre

Malgré d'importants progrès enregistrés au cours de ces dernières années, de fortes disparités persistent en matière de genre au Niger. Pour contribuer à réduire ces inégalités au Niger, le SNU a adopté une approche participative à toutes les étapes de son intervention allant de la phase conceptuelle et consultative, au ciblage, à la mise en œuvre et au suivi évaluation.

La prise en compte de l'équité de genre par le SNU au Niger est réalisée à travers l'appui à la mise en œuvre de la politique nationale de genre du Niger, la stratégie de prévention et de prise en charge des victimes des VBG et le plan d'action stratégique pour mettre fin au mariage des enfants. Cet appui est complété par la mise en œuvre de programmes conjoints tels que le programme mondial pour mettre fin au mariage des enfants et l'initiative Spotlight pour l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles.

On note également une participation accrue des femmes dans la sphère politique avec le rehaussement du taux de quota suite à la révision de la loi sur la représentativité faisant ainsi passer le taux de 15 à 25% pour les postes électifs.

Le forum organisé par le SNU le 19 novembre 2020, et placé sous l'égide de hautes personnalités du Niger dont le Premier Ministre, le représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, la Commissaire pour la Paix et sécurité de l'Union Africaine, la représentante du Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a aidé à la sensibilisation sur des élections apaisées et inclusives. Ce forum a été soutenu conjointement par les Nations Unies, la CEDEAO, l'Union Européenne, et visait à enclencher une conciliation des parties prenantes du processus électoral du Niger.

Des leaders politiques ont été choisis et ont pu bénéficier des messages clés de paix, ciblant notamment différents groupes de jeunes et des femmes du pays.

2.3.2. Ne laissez personnes pour compte (Leave No one Behind)

Dans le cadre de l'atteinte de cet objectif, le SNU et ses partenaires se sont engagés à accompagner le Niger dans la mise en œuvre de la couverture sanitaire universelle qui devrait permettre à tous d'avoir accès aux soins et services de santé dont ils ont besoin et de les protéger contre les risques financiers liés à la maladie. C'est pourquoi elles ont apporté leur appui à :

- L'élaboration et la validation d'un document de stratégie nationale de la couverture sanitaire universelle pour la période 2021-2030 ;
- L'élaboration d'un dispositif de refonte de la gratuité des soins aux femmes enceintes et aux enfants de moins de cinq ans dans la perspective de la mise en place d'une agence de l'assurance maladie universelle.

Le SNU entend poursuivre cet appui en vue d'accélérer la mise en place de l'agence nationale d'assurance maladie et d'assoir les bases d'une assurance maladie universelle, ainsi que la réalisation des études complémentaires à sa mise en place effective.

2.3.3. Redevabilité/ Protection contre l'exploitation et les abus sexuels PSEA

Les interventions du SNU au Niger sont mises en œuvre sous le principe de ne laisser personne pour compte, de redevabilité et de « do no harm ». L'assistance est conçue de manière à préserver la sécurité et la dignité des populations. Les populations sont impliquées dans toutes les phases de la mise en œuvre allant de la planification, au ciblage et au suivi de mise en œuvre. Un mécanisme de traitement des plaintes est systématiquement mis en place et toute allégation concernant un possible effet négatif sur les interventions et sur les personnes affectées est traitée au niveau approprié. Le SNU dispose d'un dispositif à trois niveaux pour s'assurer que les questions liées à la redevabilité envers les populations affectées sont bien prises en compte. Le SNU applique une tolérance zéro à la corruption, au trafic d'influence ou d'abus et/ou exploitation sexuelle et assure que les partenaires sont bien formés et sensibilisés sur ces différentes questions. Dans le cadre de la mise en œuvre du PSEA, un plan de travail 2019-2020 a été développé et validé par l'Équipe Pays et l'ensemble du Staff a suivi les formations impératives.

3. Soutien aux partenariats et financement de l'Agenda 2030

ODD : 4 Qualité de l'Éducation / Partenariat Nations-Unies Banque Mondiale

Des initiatives innovantes sont mises en œuvre par les Nations Unies dans le domaine de l'éducation et ont servi de point d'entrée pour l'élaboration du paquet d'éducation de la Banque Mondiale qui inclut :

- L'apprentissage à l'aide des tablettes
- La collecte de données et suivi à l'aide des tablettes
- Un programme d'éducation correctif
- Un programme scolaire de formation des enseignants à travers les groupes de développement

ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous :

Mise en place d'un dispositif conjoint de collecte et d'analyses des données entre la Banque Mondiale et les Nations Unies dans le domaine de la prévention des conflits. Des séances de travail entre la Banque Mondiale et les Nations Unies à ce sujet ont abouti à l'initiation d'un partenariat et l'adoption d'un document de projet. Les Nations Unies au Niger ont sollicité l'appui du fond HDPP pour financer cette initiative. À travers ce partenariat, les Nations Unies escomptent appuyer le Gouvernement du Niger dans sa stratégie de

prévention des conflits et de renforcement de la résilience. Les résultats des analyses qui découleront de cette plateforme conjointe orienteront les appuis.

ODD 10 : Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées

La préparation du réseau des Nations Unies pour les Migrations initiée avec des discussions SNU et un accord auquel les agences ont souscrit en 2020La formalisation a été planifiée pour 2021.

Des travaux d'appui à la définition d'indicateurs de la gouvernance des migrations ont été conduits dans le but de soutenir un suivi effectif des progrès réalisés dans le cadre des développements post-Pacte Mondial des Migrations.

Le soutien à la coordination du Cadre de Concertation des Migrations (CCM) et à l'Institut National de la Statistique sur les questions de données a permis de progresser sur l'objectif d'une approche intégrée, coordonnée et au service de la mise en œuvre des priorités gouvernementales définies sur la base du Pacte Mondial des Migrations.

ODD 17 : Partenariat Nations Unies Association Nigérienne pour la Société de l'Information

Le projet « village intelligent » initié par l'Association nigérienne pour la Société de l'Information ANSI, a pour objectif de promouvoir l'accès à l'internet aux zones rurales et enclavées afin de créer les conditions nécessaires pour un accès aux services digitaux. L'intégration de la technologie digitale servira de catalyseur pour un accès équitable aux services sociaux de base dans plusieurs domaines tels que la santé et l'éducation. La capacité de mobilisation et réseautage du laboratoire SDG basé à Genève a permis au Niger d'avoir accès à l'écosystème international d'innovation. En moins de quelques jours, ANSI a pu capitaliser sur l'expertise technique et légale de l'écosystème afin d'accélérer le projet « village intelligent ».

4. Avancées dans la mise en œuvre de la réforme

Dans le cadre de la réforme, les Agences du système des Nations unies au Niger se sont engagées à soutenir le Gouvernement en intensifiant leur coopération avec les institutions nationales et les différents acteurs de la société civile. Le Niger connaît depuis plusieurs années des attaques terroristes liées entre autres à la crise sécuritaire au Mali, au Nigeria et en Lybie, et la montée de l'extrémisme violent qui a contribué à fragiliser davantage la situation du pays. Pour répondre à ces défis spécifiques, le Gouvernement a mis en place la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix qui a pour mission de contribuer à améliorer les conditions sécuritaires et à réduire la vulnérabilité de la population pour un développement durable ; surtout au niveau des frontières. Dans ce cadre, le Niger bénéficie de l'appui du

Fonds de consolidation de la paix (Peace Building Fund – PBF) pour soutenir ses efforts de prévention et de mise en place des conditions d'une paix durable.

Le SNU met également en œuvre la réforme en :

- Coordonnant les efforts de préparation, de réponse et de gestion des AFP en facilitant les liens entre la programmation humanitaire et celle du développement pour un impact renforcé et durable des différentes interventions ;
- Soutenant le gouvernement dans ses efforts pour assurer une réponse cohérente et coordonnée à la COVID-19, à travers l'élaboration du Plan national conjoint de réponse à l'épidémie de COVID-19.
- Participant aux initiatives internationales et régionales et engageant différents types de partenariat dans le cadre du G5 Sahel, du bassin du Lac Tchad et des programmes spécifiques comme le Spotlight, la Stabilisation, la migration mixte ;
- Apportant un soutien cohérent et coordonné au renforcement des capacités de la Commission nationale des droits de l'homme et des organisations de défense des droits de l'homme, guidé par l'objectif commun de maximiser l'utilisation des instruments de défense des droits de l'homme et de protection internationale ;
- Mettant en œuvre le plan de transition du Bureau de Coordonnateur Résident, notamment le recrutement de cinq postes nationaux conformément à la politique de parité hommes-femmes ;
- Continuant à surveiller l'environnement sécuritaire du Niger dans le contexte électoral et en veillant à ce que les Nations Unies soient informées des risques de manière coordonnée, en particulier pendant et après les élections.

Le Coordonnateur Résident continue de co-présider le Comité des partenaires techniques et financiers (avec comme vice-présidents la Banque Mondiale, l'Union Européenne et la France) chargé d'appuyer le gouvernement dans l'élaboration et le suivi des plans de développement nationaux en liaison avec la nouvelle architecture de développement, notamment les ODD, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA), la COP 21, et le Financing for développement. Au moins 10 initiatives de programmes conjoints ont été développées entre les agences des Nations Unies au Niger pour accélérer la mise en œuvre des ODD, notamment en ce qui concerne la violence basée sur le genre et la prévention de la violence communautaire ; la gestion des conflits ; la formation des jeunes et l'autonomisation des femmes. Un processus a été lancé pour définir le plan de mobilisation des ressources internes du pays afin d'accélérer la mise en œuvre des ODD.

5. Stratégie de partenariat et mobilisation de ressources

Dans ce cadre, les activités ci-après ont été mises en œuvre :

- Développement d'une stratégie de mobilisation de ressources par le point focal au sein de l'équipe de la Coordinatrice résidente avec les contributions des agences à

travers leurs points focaux de la task force Mobilisation de ressources et validation de la stratégie par l'Équipe de pays des Nations unies ;

- Au niveau de la task force : Discussion des priorités du pays et des écarts de financement les plus importants, dans la perspective de développer des notes conceptuelles conjointes ;
- Développement des propositions conjointes de projets ;
- Gestion des partenariats pour les financements conjoints.

Des initiatives sont développées dont entre autres la signature des accords de coopération avec des partenaires techniques et financiers pour la mobilisation de ressources pour la riposte à la COVID-19, l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant ainsi que pour le renforcement du système de santé à travers l'élaboration et la mise en œuvre de plusieurs projets. Un partenariat noué avec les universités vise à promouvoir la recherche-action. En 2020 deux Cafés thématiques Genre organisés ont permis de rassembler les agences des Nations Unies, le gouvernement, les organisations de la société civile et les donateurs dans un forum.

6. Communication conjointe

Au cours de l'année 2020, outre la célébration de la journée mondiale de l'aide humanitaire et de la journée des Nations Unies, le Groupe de communication des Nations a organisé un dialogue de haut niveau avec les jeunes et les femmes du Niger sur les questions de paix en période électorale à l'occasion de la célébration de UN75. Il convient également de souligner toute la stratégie de communication interne autour de la COVID-19. Pour renforcer leur collaboration, certaines agences du SNU ont élaboré un plan conjoint de communication et de suivi évaluation. Ce plan permet de mobiliser des ressources pour le financement d'activités conjointes dans les domaines de la résilience, de l'éducation, de la nutrition et de la protection sociale. Des stratégies de communication pour la mise en œuvre de projets conjoints ont été développées avec les agences du Bureau régional pour l'Afrique.

7. Évaluation et leçons apprises

Pour mettre en œuvre l'UNDAF, le système des Nations Unies a défini et précisé les rôles, les responsabilités et les processus nécessaires pour la supervision, la coordination, la gestion, les accords de partenariats, la planification, le suivi et l'évaluation. Conformément à l'engagement pris par les Nations Unies d'encourager l'appropriation nationale par le renforcement des capacités nationales, ces dispositifs permettent d'utiliser au maximum les systèmes nationaux, les compétences et ressources disponibles au sein du SNU. L'élaboration de la Vision 2030 du SNU au Niger s'est faite dans le cadre d'un processus participatif et inclusif concomitant à l'élaboration de l'UNDAF 2019-2021.

7.1 Leçons apprises :

- i. **Pour une meilleure cohérence** : Désignation de personne focale responsable, compétente dans le domaine thématique pour lequel elle est désignée ; La mise en place d'un mécanisme de participation et de contributions des points focaux au sein des groupes de résultats des Effets de l'UNDAF ; L'identification des produits pour lesquels les efforts de deux agences au moins peuvent se compléter, notamment par une programmation conjointe, et définition des rôles des différents membres pour obtenir des résultats communs ;
- ii. **Pour une meilleure efficacité** : Cinq (5) groupes de résultats par Effets UNDAF ont été mis en place - Ces groupes sont présidés et co-présidés par des Chefs d'agences et rendent compte au Coordinateur résident et à l'Équipe Pays - responsable des résultats de l'UNDAF. Ce dispositif fait partie des mécanismes de travail internes au SNU, ils s'alignent sur les mécanismes nationaux de coordination existants ;
- iii. **Pour une meilleure convergence dans la mise en œuvre des projets conjoints** - Le choix des zones d'interventions des Agences Fonds et Programmes s'est fait en concertation entre les agences sur la base de leurs priorités stratégiques respectives. Les thématiques d'intervention regroupent toutes les thématiques actuelles de l'UNDAF. L'Équipe pays - au moment de l'élaboration de l'UNDAF - a demandé une focalisation géographique et thématique avec une population cible (femmes, jeunes, enfants) ;
- iv. **Pour une focalisation Géographique** - Les Groupes de résultats par Effets UNDAF ont identifié les régions de Maradi, de Diffa, de Tillabéry et d'Agadez comme zones de concentration des projets conjoints. Les communes et villages d'intervention des projets conjoints sont confirmés en consultation avec la partie nationale à travers des missions terrain. Les Agences Fonds et Programmes ont capitalisé sur les acquis des Communes de convergence et autres zones d'interventions en cours pour la mise en œuvre de leurs interventions au lieu d'identifier de nouvelles zones ;
- v. **Pour le renforcement de la coordination humanitaire, développement et appui à la consolidation de la paix** – afin de répondre efficacement aux problématiques humanitaires complexes et à leurs répercussions sur les populations vulnérables, le Gouvernement du Niger, la communauté humanitaire et les acteurs de l'aide au développement se sont mis ensemble pour une action concertée, simultanée et ont apporté l'assistance humanitaire nécessaire ; sauver des vies et favoriser le relèvement et le renforcement de la résilience dans les communautés affectées.

7.2 Les Contraintes

Elles ont été relevées par les groupes de résultats par effet dans la mise en œuvre de l'UNDAF 2019-2021 :

- Insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines ayant entraîné des difficultés dans la réalisation des activités planifiées (retards, reports, etc.) ;

- Situation sécuritaire préoccupante dans plusieurs régions du pays (attaques intempestives des groupes armés) entraînant des déplacements internes des populations, perturbant le déroulement régulier des programmes humanitaires et de développement dans les régions touchées ;
- Faibles capacités techniques et d'absorption de ressources financières de certaines ONG et entreprises partenaires d'exécution ;
- Faible capacité de suivi sur le terrain à cause de l'impact du COVID et les restrictions de déplacement pour les acteurs humanitaires et de développement ;
- Une préoccupation majeure de disponibilité de données socio-économique de qualité et à jour pour la planification et le suivi de la mise en œuvre de l'UNDAF. Certains indicateurs d'Effet de l'UNDAF n'ont pas de données de référence (certaines données remontent à l'EDS 2012). Il faut un effort coordonné pour obtenir les données non seulement pour la fin de l'UNDAF et la référence du prochain UNSDCF, mais aussi pour le PDES.

7.3 Recommandations

- Accroître le plaidoyer pour la mobilisation des ressources dans le cadre de la réponse d'urgence ;
- Améliorer la coordination entre les agences des Nations Unies dans le cadre du renforcement des capacités des institutions nationales ;
- Renforcer les activités d'engagement communautaire notamment dans les zones à risques sécuritaires pour enrôler le maximum de jeunes et de femmes, populations migrantes et hôtes en nouant une alliance stratégique avec les chefs traditionnels ;
- Soutenir les programmes infrastructurels et de développement économique pour la protection des communautés déplacées à cause de l'insécurité dans les régions de Diffa, Maradi, Tillabery et Tahoua ;
- Mettre en place des activités de prévention des risques et des désastres (renforcement / adaptation des infrastructures) ;
- Rendre fonctionnel le GStat (Groupe d'appui à la Statistique), instrument mis en place pour faciliter le dialogue entre producteurs et utilisateurs de données statistiques.

8. Vue globale sur les ressources financières

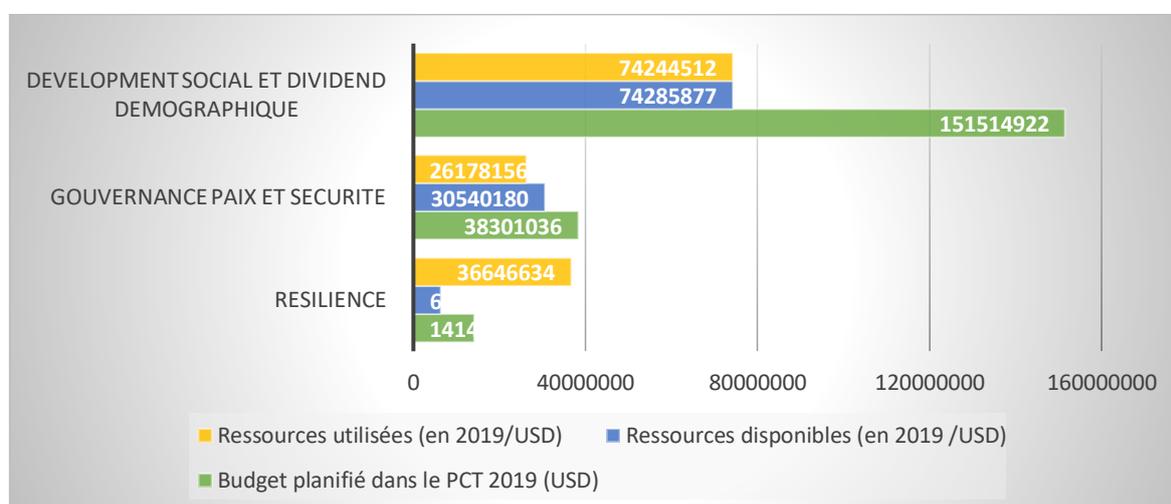
8.1 Aperçu des ressources financières

Axes stratégiques UNDAF	Budget planifié dans le PCT 2020 (USD)	Ressources disponibles en 2020 (USD)	Ressources utilisées en 2020 (USD)	Taux d'exécution pour l'année 2020
Résilience	14,149,500	6,400,000	36,646,634	259%

Gouvernance Paix et Sécurité	38,301,036	30,540,180	26,178,156	68,3%
Développement social et dividende démographique	123,659,543	74,285,877	74,244,512	60.0%
Total	176,110,079	111,226,057	137,069,302	77,83%

Les multiples transitions en fin d'année 2020, notamment au sein de l'Équipe Pays et en lien avec la tenue des élections locales, législatives et présidentielles n'ont pas permis la tenue de la revue de l'UNDAF pour l'année 2020 de sorte à permettre la publication de chiffres validés conjointement par la partie nationale et le Système des Nations Unies au Niger.

8.2 Mobilisation des ressources



Le taux d'exécution de l'UNDAF pour l'année 2020 de 77,83% reste raisonnable compte tenu des multiples défis auxquels les agences des Nations Unies ont fait face dans la mise en œuvre de leurs agendas. Ces défis incluent le manque d'accès aux zones d'interventions à cause de l'insécurité grandissante dans le pays ainsi que la montée grandissante des urgences humanitaires qui entraînent un transfert des fonds du développement vers l'humanitaire.

Plusieurs décisions ont été prises par l'Équipe pays en vue d'assurer d'opérationnaliser la stratégie de mobilisation de ressources. Il s'agit notamment de l'engagement de l'Équipe pays avec les donateurs des pays émergents tels que l'Inde (fonds India UN). En outre, la nouvelle approche des Nations Unies en partenariat avec les donateurs s'est concrétisée à travers le programme conjoint spotlight qui a permis de faire des avancées majeures dans le domaine de la prévention des violences basée sur le genre dans plusieurs régions du pays.

9. Perspectives pour l'année 2021

L'année 2021 sera marquée par le déroulement du programme du nouveau président de la République qui, bien qu'issu du camp du précédent président, donnera des orientations nouvelles au Niger. Le Plan de Développement Economique et Social 2017-2021 devrait également céder la place à un nouveau référentiel de développement national pour la mise en œuvre de la SDDCI 2035 y compris la relance socioéconomique post-Covid-19. Afin de mieux aligner la réponse des Nations Unies, l'UNCT avisera avec DCO sur l'opportunité d'étendre le document-cadre de coopération actuel afin que le nouveau document partenarial ne précède le référentiel de développement national.

L'année 2021 verra aussi le prolongement de la mise en œuvre du plan socioéconomique global national de réponse à la Covid-19. Cette mise en œuvre du plan de riposte devra éventuellement apporter des ajustements pour intégrer les interventions de relance économique post Covid-19 et de consolidation des acquis d'avant pandémie avec une attention particulière à l'accélération de l'atteinte des ODD dans le cadre de la décennie de l'action.

Le démarrage du Bilan Commun Pays (BCP) sera initié au cours de l'année. Pour effectuer cet exercice qui requerrait autrefois un effort conséquent afin d'établir une photographie de la situation du pays au début du cycle, l'Équipe Pays devra innover pour le rendre moins fastidieux et prendre en compte le caractère variable de l'environnement d'exécution du programme quinquennal des Nations Unies. Le RCO et le GTSE appuieront en ce sens une task force de l'Équipe Pays composée des adjoints des agences. Cette task force orientera, au nom de l'UNCT, le travail des consultants retenus pour le BCP. En temps utile, le chronogramme de l'adoption du nouvel UNSCDF sera proposé à l'Équipe Pays et aux autorités pour approbation.

Au nombre des **risques**, la polarisation accrue de l'espace politique a le potentiel d'accroître la fragilité de la cohésion sociale au Niger. Par ailleurs, la faible confiance de la population dans les institutions nationales affecte leur capacité à assurer la stabilité du pays. Tout au long de l'année, les efforts visant à la prévention des conflits et de la violence par le dialogue, la diplomatie préventive et la médiation informelle seront à encourager.

La sécurité représente déjà une part importante du budget du Niger affecté au détriment des questions de développement et humanitaires. Toutefois, face à la pandémie de COVID-19, et à ses effets de longue durée, la Banque Mondiale rappelle que « la nécessité de protéger l'économie et les populations vulnérables justifie des déficits budgétaires plus élevés en 2020 et en 2021. Cependant, afin de préserver les finances publiques du Niger, il sera important d'éviter la persistance de déficits élevés, de renforcer le recouvrement des recettes, d'améliorer la qualité des dépenses publiques ». Enfin, pour accroître durablement le niveau de vie au Niger, il est impératif de disposer d'un secteur privé plus solide et de diversifier davantage l'économie. Cet objectif doit se traduire par la réduction importante des déficits

d'infrastructure et d'éducation, l'améliorer l'accès au crédit, la promotion de la bonne gouvernance et la mise en œuvre du programme de lutte contre la corruption.

Les changements climatiques constituent un autre risque majeur pour l'avenir du Niger. Selon la Banque Mondiale, les températures dans le Sahel augmentent une fois et demie plus rapidement que la moyenne mondiale, rendant les précipitations imprévisibles et raccourcissant la saison des pluies. Cela affecte de façon critique l'économie nigérienne qui dépend du secteur agricole à hauteur de 40% du PIB.

Parmi les opportunités : L'éligibilité du Niger aux fonds du PBF constituerait une opportunité de nature à doter l'Equipe pays de moyens appropriés pour renforcer les initiatives existantes en matière de consolidation de la paix et de prévention de l'expansion de l'extrémisme violent. En outre la mise en place d'un système de protection sociale adaptative et l'accroissement des investissements et initiatives dans le domaine de la prévention et de la réduction des risques liés aux changements climatiques comme le mécanisme du « Forecast Based Funding - FbF » constituent des opportunités à consolider et à mettre à l'échelle. Le programme pro-résilience du gouvernement est un vecteur accélérateur de cette transformation et doit continuer à retenir l'attention et les investissements nécessaires de la part des partenaires. L'opérationnalisation du Nexus est une opportunité pour réduire l'empreinte humanitaire et renforcer la cohésion sociale et l'intégration des déplacés et réfugiés.

Enfin, à travers l'élection présidentielle du 27 décembre 2020, le Niger connaît pour la première fois de son histoire, une transmission constitutionnelle du pouvoir d'un président démocratiquement élu à un autre. Ces élections offrent au Niger l'opportunité de représenter un modèle de démocratie apaisée en Afrique de l'Ouest, dans une sous-région encore secouée par les crises postélectorales consécutives aux élections de troisièmes mandats.